

# COMMUNIQUÉ

## DE PRESSE



Orléans, le 20 octobre 2023

### **Stratégie bas carbone**

#### **Présentation du bilan carbone 2022**

**Dans le cadre de sa stratégie bas carbone, lors de la session des 19 et 20 octobre 2023, l'assemblée départementale a examiné les résultats du bilan carbone 2022 de la collectivité. Les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 6,6% par rapport à l'année 2019.**

Le Département du Loiret s'est engagé, depuis début 2020, dans une démarche visant à réduire de manière ambitieuse ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030.

#### **Les résultats du bilan carbone 2022**

En 2022, les émissions de gaz à effet de serre ont **diminué de 6,6% par rapport à l'année 2019**. À titre d'exemple, la consommation d'énergie et de gaz frigorigènes a baissé de 28%, notamment grâce au remplacement des équipements de chauffage. Il est constaté également une baisse des émissions liés aux déplacements des collégiens (-15%) mais aussi des déplacements domicile-travail des agents départementaux (-10%), en partie en raison du télétravail. Dans la restauration scolaire, les émissions de GES ont diminué de 13%, en cohérence avec la mise en place de repas végétariens dans les collèges.

Pour rappel, en janvier 2022, a été adopté le plan d'actions relatif à la mise en place de la stratégie bas carbone au sein du Département du Loiret. Composé de 28 actions, il constitue désormais la feuille de route environnementale pour le mandat, autour de 3 thématiques :

- consommations d'énergies : améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine départemental, optimiser la gestion des températures, moderniser l'éclairage public, etc.
- déplacements : sensibiliser les collégiens aux modes doux, moderniser les flottes de véhicules, etc.
- achats et autres consommables : renouveler le parc informatique, réduire la part de viande hachée, augmenter le nombre de repas végétarien, etc.

Suite à un bilan carbone sur le patrimoine et les compétences de la collectivité réalisé sur l'année 2019, le Département a annoncé les objectifs suivants : **- 25 % à l'horizon 2030 par rapport à 2019 et - 17 % dès 2026.**

#### **Un plan d'actions construit collectivement**

Les 2 300 agents du Département et ceux du SDIS ont pris part en janvier et février 2021 à une consultation interne sur une plateforme participative dédiée. Tous ont pu contribuer sous forme d'idées, réflexions et pistes d'actions. Dans un second temps, les participants se sont retrouvés sous forme d'ateliers pour formuler une trentaine de propositions, autour des thématiques suivantes : efficacité énergétique des bâtiments, optimisation des usages et du matériel, déplacements des collégiens, déplacements pendulaires et professionnels, impact des repas, achats et autres consommables, choix de matériaux... Du 8 au 10 décembre 2021, le Département a organisé une COP interne, afin de mettre en œuvre sa stratégie bas carbone et consolider les propositions des groupes de travail. Durant ces 3 jours, élus, agents du Département, du SDIS et des organisations syndicales ont été invités à voter pour les actions les plus pertinentes sur la plateforme participative *Atelier de vos idées*.

**CONTACT PRESSE**

**Cassandra Germain**

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr